

RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE DE LA 8ÈME RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE TOURISME

Le Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme (GTT) a organisé avec succès sa 8^{ème} réunion le 1^{er} septembre 2016 à Ankara, en Turquie avec pour thème « *Le Tourisme respectant les Règles de l'Islam (TRI) : Développement et commercialisation des produits et services du TRI dans les États membres de l'OCI* ». Au cours de la réunion, le GTT a effectué des délibérations pour un rapprochement de politique entre les Pays membres en ce qui concerne le développement et la commercialisation des produits et services du TRI. Le document de séance a été élaboré conformément aux principales conclusions de l'étude analytique réalisée spécifiquement pour la 8^{ème} réunion du Groupe de travail du COMCEC sur le tourisme, intitulée « *Le Tourisme respectant les Règles de l'Islam (TRI) : Développement et commercialisation des produits et services du TRI dans les États membres de l'OCI* », et aux réponses des Pays membres aux questions de politique envoyées aux points focaux du Groupe de travail du COMCEC sur le tourisme par le Bureau de coordination du COMCEC. Durant la réunion, les participants ont approuvé les recommandations de politique figurant dans le document de séance. Le document existant comprend ces recommandations de politique soulignées lors de la réunion.

Recommandation de politique 1. Mettre au point une stratégie nationale du Tourisme respectant les règles de l'islam reliée aux objectifs généraux du tourisme du pays en mettant l'accent sur la sensibilisation des parties prenantes, la création d'un organisme/comité dédié au TRI et l'élaboration d'une stratégie nationale de développement et de commercialisation des produits et services du TRI

Justification :

Le rôle du gouvernement est très important pour le développement du secteur du Tourisme respectant les Règles de l'Islam (TRI). Dans les Pays membres de l'OCI, les gouvernements fournissent un soutien et des conseils à des degrés divers au secteur privé. Ces efforts varient de la sensibilisation des fournisseurs de produits et services touristiques quant au potentiel du marché du TRI, aux besoins des consommateurs musulmans, à l'aide apportée aux fournisseurs dans le développement et la certification des produits et services du TRI, ou dans le marketing des destinations. Cependant, pour mettre au point des politiques efficaces de développement et de commercialisation des produits et services du TRI, une stratégie nationale du TRI devrait être élaborée dans le cadre de la stratégie et des objectifs généraux du tourisme du pays. À cet égard, l'étude analytique propose les étapes suivantes pour réaliser avec succès la stratégie de marketing et les produits du TRI durables et de grande envergure :

- 1. Sensibiliser les parties prenantes internes parmi les acteurs gouvernementaux du tourisme*
- 2. Mettre en place un organisme dédié au TRI ou un comité qui relève du ministère du Tourisme*
- 3. L'organisme dédié au TRI devrait élaborer et mettre en œuvre des initiatives et une stratégie nationale de développement et de commercialisation des produits/services du TRI.*

Recommandation de politique 2. Procéder à la commercialisation des destinations axée sur le TRI sous l'égide du gouvernement en promouvant une image de marque et un positionnement du TRI au profit des prestataires de services locaux et en mesurant le

potentiel d'une destination pour le TRI par le financement/l'organisation de campagnes à court terme.

Justification :

Dans le secteur du tourisme, la coopération et les réseaux entre les différents acteurs sont importants pour le marketing des destinations. Les gouvernements remplissent un rôle clé dans le marketing des destinations en tant qu'agrégateur et fournisseur de plateforme de communication pour les différentes parties prenantes. Dans le secteur du TRI, l'un des sous-secteurs qui connaît la croissance la plus rapide dans le domaine touristique, l'*Étude analytique* a identifié les politiques de marketing des destinations dirigées par le gouvernement comme étant un domaine principal des besoins des politiques publiques et des zones d'opportunité. Par conséquent, les efforts nationaux dans le cadre du marketing des destinations du TRI revêtent une importance particulière pour démarrer et créer une dynamique visant à mener à bien le développement et la commercialisation des produits/services du TRI.

Pour un marketing des destinations efficace, l'image de marque commune donnée par les gouvernements permet à l'industrie du tourisme d'améliorer son positionnement marketing et de lancer des initiatives communes de marketing et de promotion. À cet égard, les organismes nationaux du tourisme dans les pays membres devraient développer une image de marque et un positionnement du TRI pour les prestataires et fournisseurs locaux de services. En outre, afin de promouvoir une destination d'une marque du TRI, il est nécessaire d'évaluer le potentiel du TRI. À cet égard, le lancement/l'organisation de campagnes à court terme menées par le gouvernement peut faciliter l'évaluation de ce potentiel.

Recommandation de politique 3. Soutenir les PME via l'élaboration de programmes de formation et de mentorat

Justification :

Les gouvernements fournissent un large éventail de soutien aux PME dans le secteur du tourisme traditionnel. Cependant, dans le secteur du TRI, domaine relativement nouveau dans le secteur du tourisme, il est encore nécessaire de fournir un soutien aux PME notamment via l'élaboration de programmes de formation et de mentorat. Les programmes de formation permettent de renforcer la capacité humaine de l'industrie du TRI quant à l'adaptation de leurs produits et services au marché du TRI, et la commercialisation efficace de leurs produits et services. En outre, les programmes de mentorat se veulent un instrument important pour le développement de la compétence et de l'expertise de l'industrie du tourisme en associant chaque PME à un mentor.

Recommandation de politique 4. Promouvoir la coopération touristique bilatérale au sein de l'OCI à travers l'échange de connaissances techniques et les efforts de promotion conjoints visant les destinations du TRI

Justification:

Selon l'étude analytique, certains pays de l'OCI ont des écosystèmes halal bien développés et une sensibilisation suffisante. Alors que de nombreux pays membres ont un faible niveau de sensibilisation en dépit de la présence d'un écosystème halal (tels la nourriture halal, le patrimoine islamique), d'autres ne disposent pas d'écosystème du TRI bien développé et sont peu sensibilisés au TRI. À cet égard, l'*Étude analytique* a identifié la coopération bilatérale comme étant un mécanisme majeur de l'échange de connaissances techniques dans le domaine

du TRI. Le transfert de connaissances techniques entre les Pays membres de l'OCI bien développés et les autres augmenterait la sensibilisation au TRI et les capacités de restauration sur le marché du TRI.

Instruments pour concrétiser les recommandations de politique :

- ***Groupe de travail du COMCEC sur le Tourisme :*** Dans ses deux prochaines réunions, le Groupe de travail du COMCEC exposera plus en détail les questions de politique mentionnées ci-dessus. La 9^{ème} réunion du Groupe de travail sur le tourisme aura pour thème « *Le Tourisme respectant les Règles de l'Islam (TRI) : Règlements des établissements d'hébergement dans les Pays membres de l'OCI* ».
- ***Financement de projets du COMCEC :*** Dans le cadre du financement de projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC lance annuellement un appel à projets. Grâce au financement de projets du COMCEC, les Pays membres participant aux groupes de travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale pour être financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC. Quant aux domaines de politique susmentionnés et à leurs sous-domaines, les Pays membres peuvent recourir au financement de projets du COMCEC ; le Bureau de Coordination du COMCEC peut financer les projets couronnés de succès. Ces projets peuvent inclure les séminaires, les programmes de formation, les visites d'étude, l'échange d'experts, les ateliers et l'élaboration d'études analytiques, l'évaluation des besoins et les documents/matériaux de formation, etc.
- ***Forum du Secteur privé sur le Tourisme de l'OCI/COMCEC :*** Dans ses réunions, le Forum du secteur privé sur le tourisme de l'OCI/COMCEC peut exposer en détail les domaines et sous-domaines susmentionnés du point de vue du secteur privé.